

COURA LOU CUBERSEL BUIE, ES QUE LA MARMITA
ES VUIEA (Veux d'icton pays)



LOU

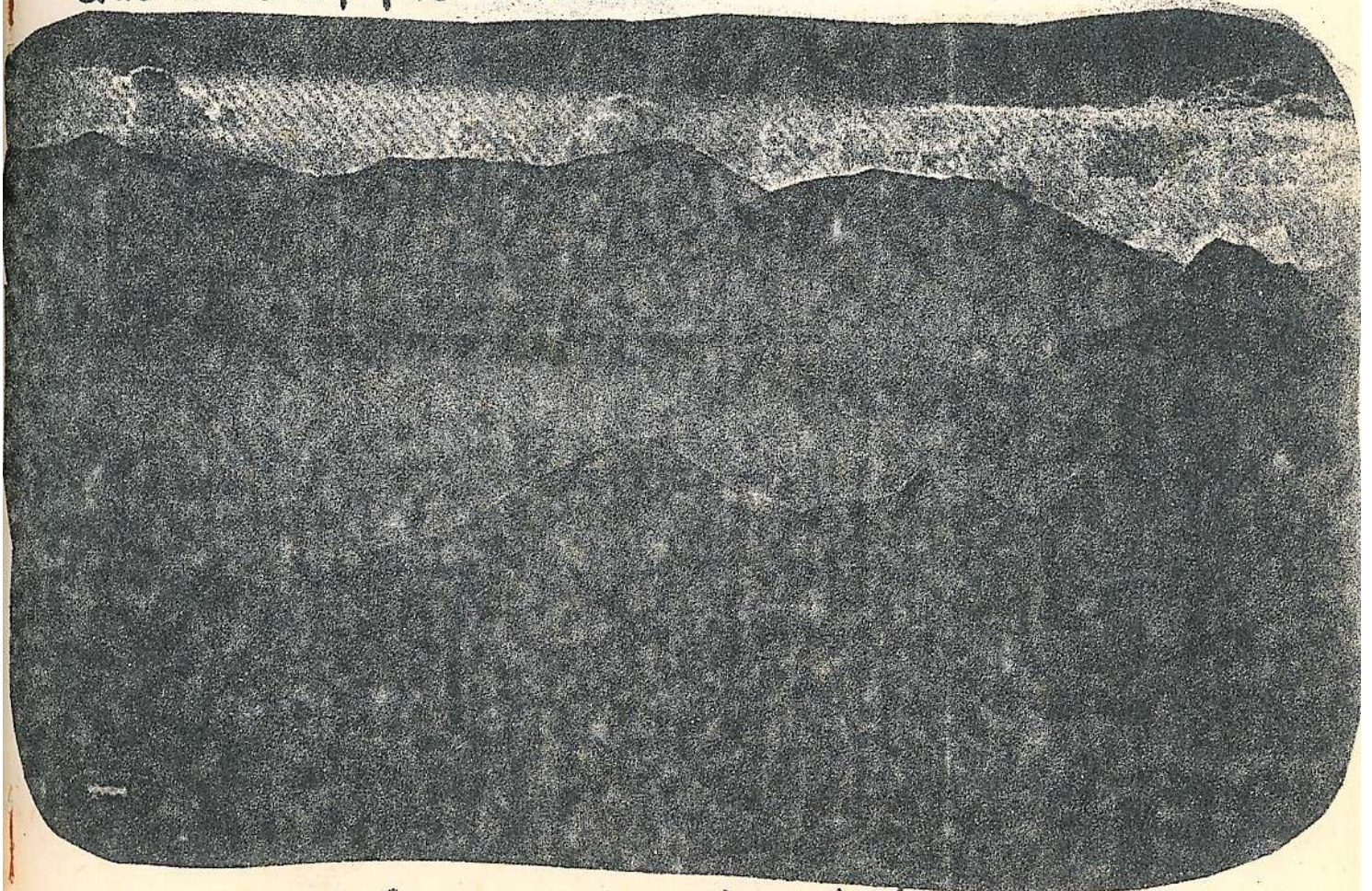
CUBERSEL

QUE BUIE

Bulletin mensuel
de l'Association
LE CARIBOU.

7^e ANNÉE - N° 14 - MARS 1973

Sur les monts, sur les monts
Tous puissants, tous puissants
On n'entend, on n'entend
Que le vent, que le vent



On ne voit que le soleil

Editorial

Il y a quelque temps, les jeunes de Saint Sauveur étaient convoqués, sur leur demande d'ailleurs, à une réunion commune avec la Commission Municipale de la Jeunesse et des Sports.

Au cours de cette réunion, où nous présentions nos "revendications" (C'est un mot à la mode, alors, autant l'employer !) essentielles : aide exceptionnelle annuelle de 1000 Francs pendant 2 ans à l'Association Le Caribou, établissement d'une Commission Paritaire Mairie-Jeunes, désignation d'un conseiller Municipal siégeant au Conseil d'Administration de l'Association Le Caribou avec voix délibérative, nous demandions également à la Commission de nous tenir informés des projets municipaux en ce qui concerne les équipements collectifs destinés aux jeunes.

La Commission a donc pris note de tous ces points pour les transmettre au Conseil Municipal.

Mais le point le plus important de cette réunion fut la discussion qui suivit, au cours de laquelle les élus devaient nous présenter les projets immédiats de la Municipalité en matière d'équipements collectifs :

- Construction d'une salle des Fêtes
- Aménagement du stade actuel en plateau d'évolution omni-sports
- Construction d'un stade pour remplacer ce dernier avec projet d'aménagement à long terme en complexe sportif

Il est bien évident que nous ne pouvons que souscrire à ces projets, qui, s'ils se réalisent, augmenteront considérablement notre potentiel. Cependant, qu'il me soit permis de faire quelques réserves, tout à fait personnelles :

Ces projets sont en effet des projets à court terme : la salle des fêtes devrait être terminée d'ici à 24 mois (Monsieur le Maire dixit), le plateau d'évolution avant la prochaine rentrée scolaire, et le stade

dans un délai d'un an. Ces réalisations poseront des problèmes financiers à la Mairie, car même si ces travaux sont subventionnés ils ne le seront certes pas à 100 %, et dans le meilleur des cas, la dépense municipale s'élèvera entre 10 et 15 millions anciens. Il semble que le problème financier puisse être contourné relativement facilement en ne faisant du nouveau stade qu'un terrain provisoire, identique à celui qui existe actuellement.

Mais dans ce cas, ne convient-il pas de donner un ordre de priorité, plutôt que de construire du provisoire qui risque de durer indéfiniment? Ne vaut-il pas mieux, puisque le plateau d'évolution semble être la priorité absolue, s'atteler à sa réalisation et à la construction d'un nouveau stade, digne de ce nom, capable de recevoir 22 joueurs pour enfin constituer cette équipe "Vallée de la Tinée" (en projet depuis pas mal de temps, et qui est revenue à l'ordre du jour depuis que la Section Football de l'Association Le Caribou organise ses tournois). D'ailleurs, la construction d'un stade de sixte, puis sa transformation en stade à 11 réglementaire reviendrait deux fois plus cher que la construction définitive d'un stade à 11.

La deuxième réserve concerne la salle des fêtes, tout du moins sa finalité. Quelle utilisation en est prévue? Il y a deux solutions: soit on crée une salle des Fêtes destinée uniquement, comme son nom l'indique, d'ailleurs, à abriter des fêtes, et qui dès lors risque fort de n'être occupée que 5 à 6 fois par an (C'est le cas de la majorité des salles de fêtes de village)

: soit créer non pas une salle des fêtes, mais une petite maison de jeunes et de la culture (les jeunes en question pouvant d'ailleurs avoir entre 0 et 777 ans...) abritant de nombreuses activités. Il va de soi que c'est de loin la deuxième solution à mon sens tout au moins, qui est la meilleure.

Malgré toutes ces réserves, qui ne sont d'ailleurs que des réserves de forme et non de fond, un point positif semble désormais acquis : la Mairie a entrepris de dégeler l'atmosphère en prenant l'initiative, non pas de la réunion, que nous avons, je l'ai dit plus haut, demandée, mais de nous mettre au courant, directement et officiellement, de ses projets, et ce qui est à mon sens plus important encore, d'en discuter avec nous.

Cependant, la réunion n'en était pas terminée pour autant. Une autre idée était lancée sur le tapis, et qui elle aussi tient au cœur des élus et de la population depuis qu'il y a des élus et une population à Saint Sauveur: celle de la création d'un comité des Fêtes permanent, ou plutôt d'un Comité de Coordination Permanent qui regrouperait selon des critères de représentativité à déterminer, des mandataires des diverses associations balzettes pour organiser et coordonner leur action en matière de fêtes et de manifestations publiques à Saint Sauveur.

Là aussi, nous avons approuvé, à condition que ce comité ne soit pas un Comité des Fêtes rénové et destiné à l'unique réalisation du festin, du festin d'été en particulier. Si tel était le but d'un comité il ferait double emploi avec celui, qui contre vents et marées existe depuis de nombreuses années à Saint Sauveur. Une autre condition de forme celle là, est que nous pensons que c'est à la Mairie à prendre l'initiative de cette création, dans la mesure où ce comité pourra très rapidement prendre l'allure, à mon sens, d'un syndicat d'initiative qui nous fait cruellement défaut.

Oui donc, à tous ces projets, mais pour reprendre une expression bien connue en son temps,

OUI...MAIS !

Gérard COLLETTA

Président de l'Association
LE CARIBOU

TROISIEME PARTIE :

DOCUMENTS DE L'HISTOIRE DE SAINT SAUVEUR

La partie proprement narrative de l'histoire de Saint Sauveur est maintenant terminée. Au cours des 13 numéros du Cubersel que Buie dans laquelle elle est parue, totalisant une soixantaine de pages, vous avez pu suivre l'évolution de notre village. A partir de ce mois ci, nous vous proposons quelques documents que nous estimons d'une importance capitale pour l'histoire de Saint Sauveur. Constamment, vous trouverez des références à des numéros précédents du CUBERSEL. Ils illustrent cette histoire...

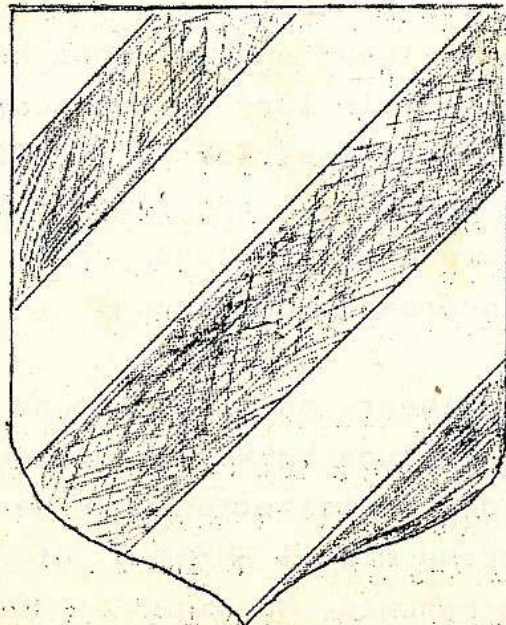
Le premier des documents que nous vous proposons est ... la déclaration hors-la-loi du Seigneur de Saint Sauveur, Pierre BALB, en 1384, le 26 Janvier. Rappelons si vous le voulez bien, brièvement les faits (Confer LOU CUBERSEL QUE BUIE N°1 de février 1972)

La Provence est un royaume quasi indépendant, depuis que Saint Louis l'a donnée, avec titre de Roi, à son frère D'ANJOU. Aucun problème de succession, car la loi salique n'existait pas en Provence, jusqu'à la mort de la Reine Jeanne assassinée en 1382.

Ses héritiers directs sont les DURAS, maîtres du Royaume de Naples; mais la reine a, par testament, institués les seigneurs D'ANJOUS comme ses héritiers. Les DURAS vont contester le testament. C'est la guerre civile entre les partisans des deux antagonistes. Pierre BALB, vassal de la Couronne de Provence, prend le parti des ANJOU alors que pour rétablir l'équilibre dans le Comté de Nice, Jean GRIMALDI de BEUIL pactise avec les DURAS qui prennent rapidement le dessus dans le Comté. C'est ainsi que Pierre BALB est mis hors-le-loi par ses ennemis. On ordonne la confiscation de ses biens, mais très fort celui qui réussira à déloger Pierre BALB de son château de la Madeleine à RIMPLAS. Il continue la lutte, et en 1387, il rentre vainqueur dans Saint Sauveur. Pas pour longtemps, hélas, car en 1391, pour la troisième fois

à la quatrième année de l'indiction. Par conséquent, lorsqu'on veut trouver le rang qu'occupe une année quelconque dans le cycle de l'indiction, il faut ajouter 3 au nombre de l'année donnée et diviser la somme par quinze. Le reste de la division, s'il y en a un, est l'indiction demandée; s'il n'y en a pas, l'indiction est 15. Ainsi, par exemple, pour ce texte, daté de 1384, il faut diviser $1384 + 3 = 1387$ par quinze, ce qui nous donne le reste 7. L'indiction de l'année est donc 7, ainsi que nous le dit le texte. La précision de l'indiction est une garantie pour la datation exacte d'un texte : elle limite le risque d'erreur. Pour celui-ci en particulier, il est daté 1384 au début et 1393 à la fin, tous deux 7ème indiction. Le calcul nous montre qu'il s'agit de 1384 et non de 1383. Le problème est plus complexe s'il s'agit de dater un écrit lorsqu'un ne possède que l'indiction. Il faut alors situer le texte avec une dizaine d'année de marge pour avoir le numéro d'ordre de l'indiction qui n'est jamais indiqué (1384 est la 7e indiction, c'est à dire la 7e année d'une période de 15 ans; le problème, lorsque l'écrit n'est pas daté depuis la naissance du Christ, est de savoir laquelle des périodes de 15 ans il faut considérer, Ici, le texte étant daté 1384, il s'agit bien sur de la 72ème période depuis 312.)

les Armes et
la devise de
Pierre BAUB



Le Devoir

ACTUALITES

BLAVETTES

DECES

C'est avec une grande douleur que nous avons appris le décès, des suites d'une longue maladie, de notre concitoyen, Monsieur André FILLASTRE.

Agé de 51 ans, Monsieur FILLASTRE s'était établi à Saint Sauveur voilà vingt six ans. Marié à Saint Sauveur, il a exploité durant ces vingt six années l'hôtel restaurant DES AUTOBUS, qui deviendra LE RELAIS D'AURON. Les nombreuses gerbes et l'affluence à ses obsèques témoignent de la sympathie que suscitait Monsieur André FILLASTRE.

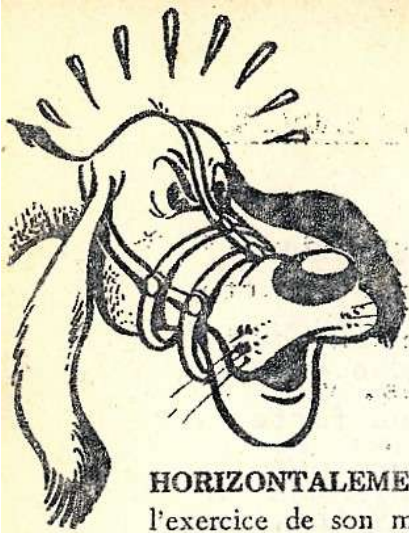
Ses obsèques ont été célébrées à SAINT SAUVEUR, le vendredi 16 mars, par l'abbé REBOUL. Monsieur FILLASTRE était le père de M^{lle} Maccelle FILLASTRE, Présidente de la Section Ski de l'Association LE CARIBOU.

A sa vieille maman, à sa femme, à sa fille et à tous ses proches cruellement frappés par cette subite disparition, LOU CUBERSEL, l'Association LE CARIBOU et le club EL PUEBLO présentent leur sincères condoléances.

C'est avec non moins de tristesse que nous avons appris le décès de Madame Rosalie BAILON, des suites d'une courte maladie, à l'âge de 86 ans. Originnaire de Villars sur Var, elle s'était définitivement établie parmi nous il y a quelques années, chez son fils.

Madame BAILON était la mère de Monsieur Barthélémy BAILON, sous-chef de district de l'Office National des Forêts à Saint Sauveur. A son fils et à sa belle fille, à toutes les personnes touchées par ce deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

NAISSANCE : A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons que Jocelyne SHERRAG a mis au monde une petite fille. Toutes nos félicitations aux heureux parents, Monsieur et Madame Michel SHERRAG, et aux non moins heureux grands parents, Monsieur et Madame Joseph CARO.

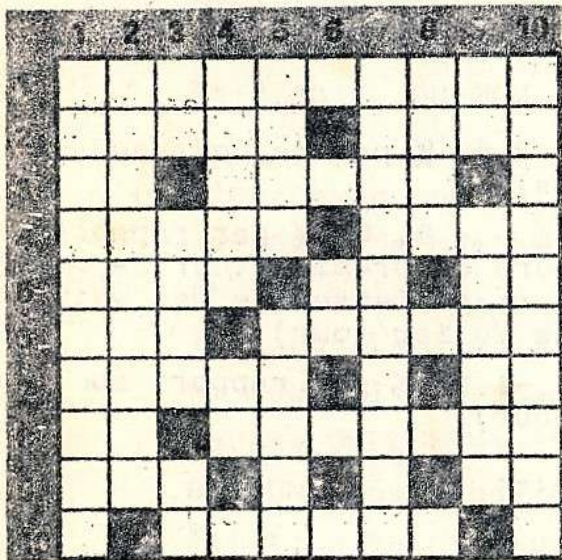


MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT.— 1. On peut bien dire que, dans l'exercice de son métier, il rencontre des gens qui ont des figures d'enterrement! — 2. Qui n'ont donc pas été recalés. Mélodie, air (ou bien souci, ennui, tracas).— 3. Carte à jouer. Fabuliste bossu.— 4. Fluëtte, gracile. Quand il est dans la gâche, la porte est close.— 5. Demande humblement. Au-dessus du do. Petit fleuve côtier, navigable de Saint-Omer jusqu'à la mer du Nord.— 6. Ornement architectural en forme d'œuf. Pèlerine à capuchon que portent les ecclésiastiques.— 7. Raconte. Lac du Soudan ou drame japonais.— 8. Conjonction négative. Se dit d'une jeune fille mince et de haute taille.— 9. On le préfère en général sec et chaud. Note de musique.— 10. Etre long à venir, se faire attendre.

VERTICALEMENT.— 1. (Te) tiens fermement (à la rampe par exemple).— 2. Gardait en quelque sorte une poire pour la soif.— 3. Vieux langage de France. Ne pas admettre ce que dit l'accusation. Entre toi et moi.— 4. A faire, parfois, pour obtenir des places à un spectacle. Note et île de France.— 5. Château qui se mire dans l'Indre. Taire, cacher. — 6. Dieu-soleil égyptien.— 7. Carte du globe terrestre.— 8. Elle fait le tour du bois.— 9. Du verbe rire. Elles ne sont à la hauteur que sur des échasses! — 10. Ce n'est souvent que du toc, mais c'est tellement brillant qu'on le remarque!

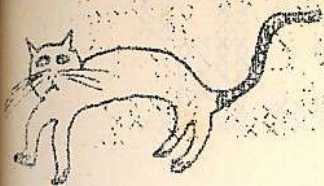


TROUVEZ LE MESSAGE

En prenant une lettre dans chacun des mots suivants, toujours à la même place, vous obtiendrez un proverbe français.

TOQUE — SOUTE — POIRE — RANGE — TUEUR —
 VIDER — SOINS — ROTIN — PAMPA — PROIE —
 PITON — RACEE — PLOMB — MENER — LASSO —
 LIEUE — FONTE — HATIF.

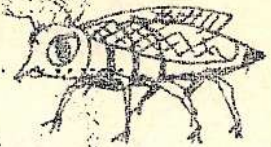




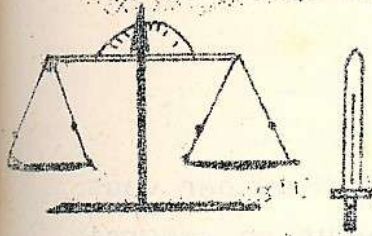
1



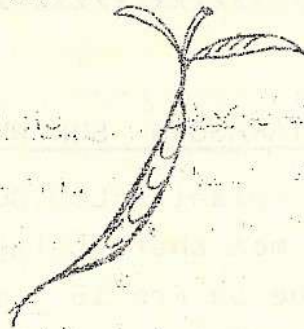
2



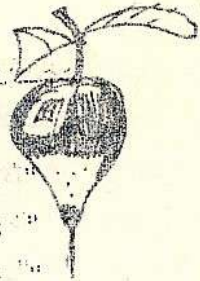
3



4



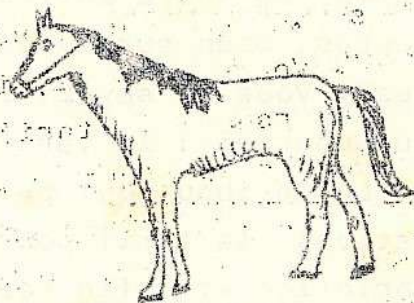
5



6



7



8



9

ATTRIBUEZ AUX VILLAGES CI-APRES LES EMBLEMES CARICATURISES QUI LES REPRESENTENT

LATOUR & TINEE

6

PARISIERE

TOUET & VAR

9

PARISIENNE

ST SAUVEUR & TINEE

4

BLANCS

ROUSSILLON & TINEE

REPONSES →

4

AVOIRS

MARIE & TINEE

3

CHARENTAIS

ILONSE

1

LOIS

VILLARS & VAR

5

EMMENTAIS

CLANS

3

LOUIS

MASCOINS

8

FOUR

UN CONSEIL DU PUEBLO

OFFREZ UN CADEAU UTILISE A VOS AMIS

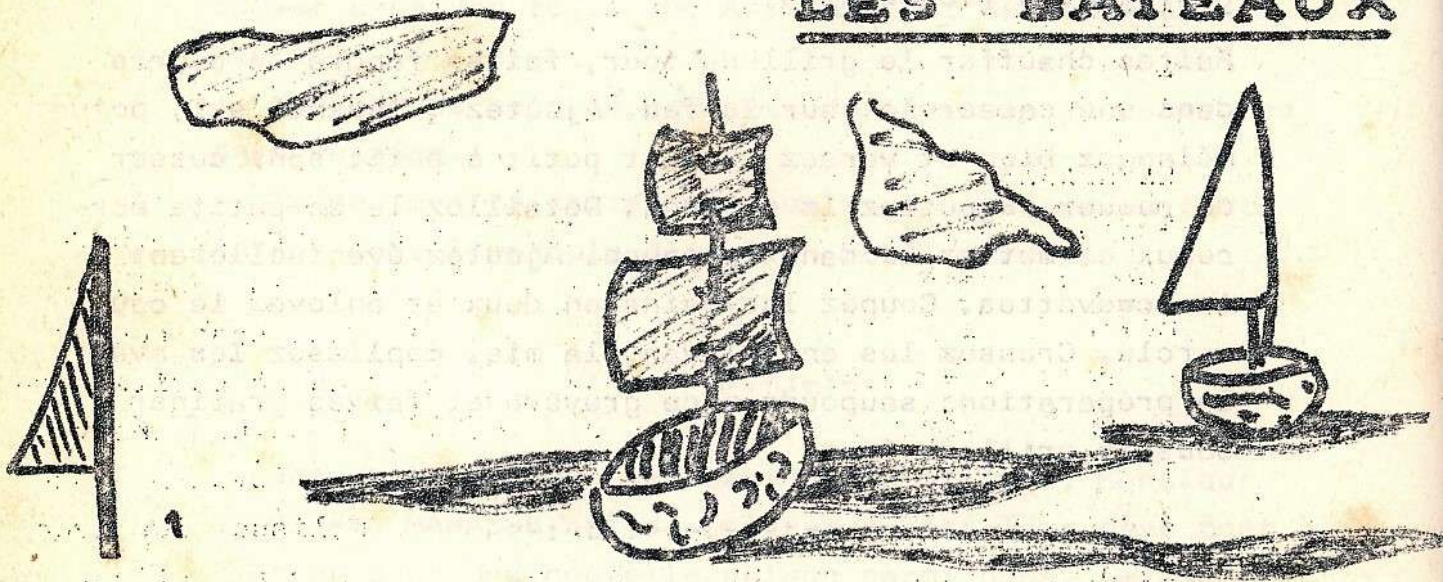
UN ABONNEMENT AU CQB !

pour amuser nos enfants



LES COQUES DE NOIX

LES BATEAUX

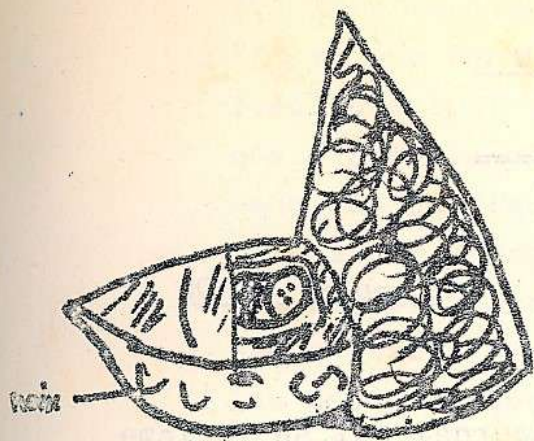


- 1 - EVIDER UNE COQUE DE NOIX
- 2 - LA REMPLIR DE PATE A MODELER OU DE MIE DE PAIN
- 3 - DECOUPER DE PETITES VOILES EN PAPIER
- 4 - PIQUER A L'INTERIEUR DE LA COQUE UNE ALLUMETTE
- 5 - LA VOILE PEUT ETRE COLLEE OU ENFILEE SUR LE BATONNET COMME L'INDIQUENT LES DESSINS 1 ET 2

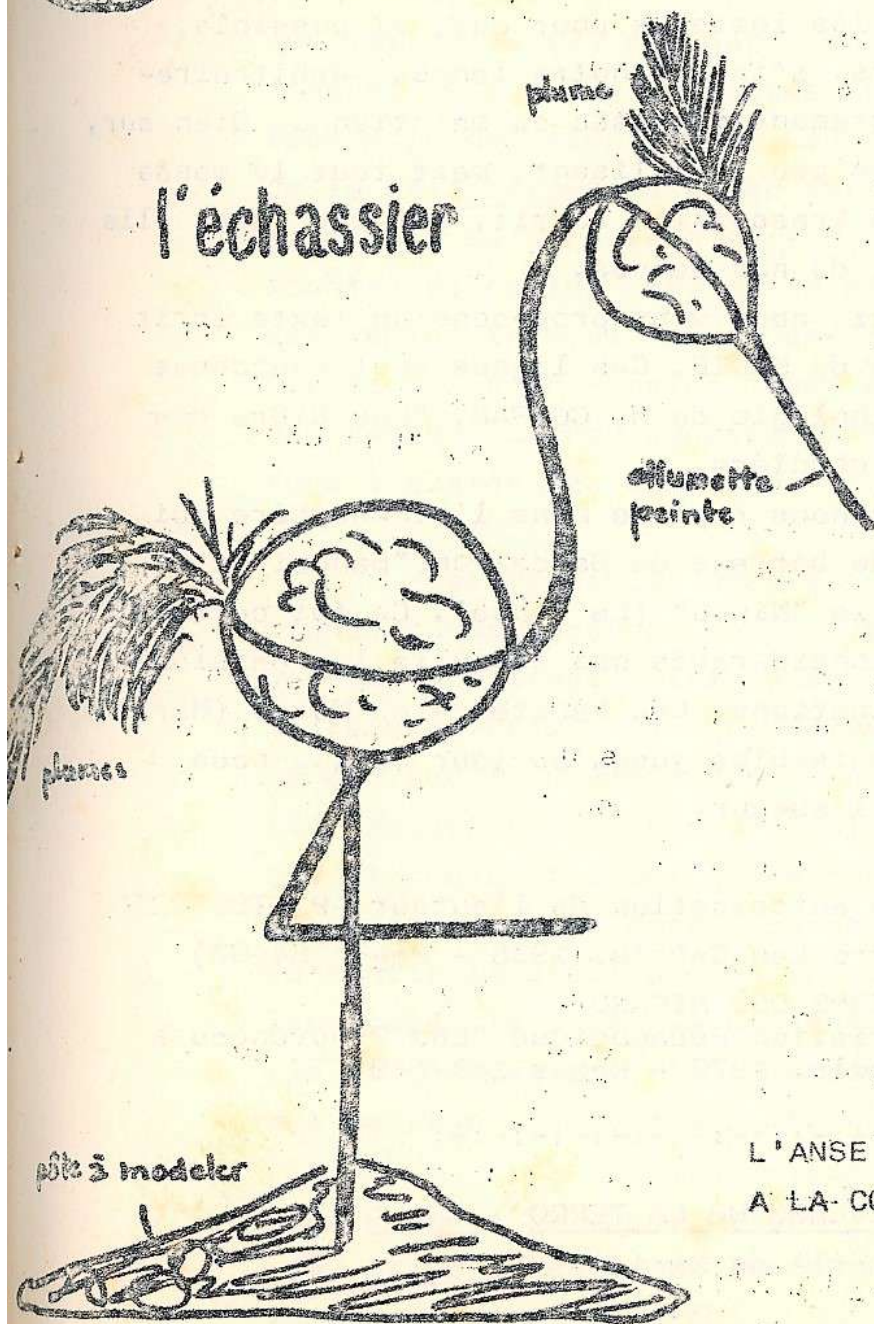


LE BERCEAU...

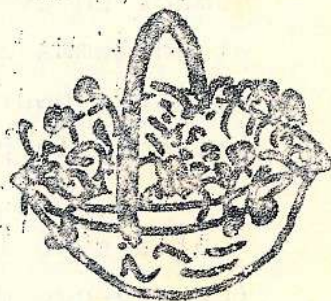
PROCEDURE COMME ON LE FAIT POUR LES BATEAUX;
LE VOILE EST EN PAPIER DE SOIE FIXE EN HAUT
DU BATONNET AVEC UN FIL NOUE; LA COUVERTURE
EST EN PAPIER. UN HARICOT BLANC DECORE FERA
UN CHAMANT BEBE. LA COQUE EST REMPLIE DE PA
TE A MODELER BLANCHE QUI FERA LE FOND.



l'échassier



1 GROSSE NOIX EST LE CORPS
1 PETITE NOIX EST LA TETE.
LE COU ET LES PATES SONT EN
FIL DE FER
LE FIL DE FER EST INTRODUIT
DANS LES NOIX EN CHAUFFANT
UNE AIGUILLE A TRICOTER EN
METAL



LE PANIER

L'ANSE EST UN BRIN DE CORDONNET COLLE
A LA COQUE EN 2 POINTS

" " " sious. S'éro dich que d'ingeniurs anavon traucar
" " " lais mountagnos pèr faire un gran canal, pi bas-
" " " ti uno usino que dounariò de lume. De séro, al
fuèc, sus loui chamins, sus la plaço noun si parlavo
que d'acò ... Ué jous après, de grossos machinos, cou-
mençavon de traucar lai mountagnos, coumo avon dich...
Atiras pèr l'argènt, que si gagnavo sènso trôu de fati-
go, bambè an abandounà lai terros doun tant d'ancians
avion vescù, dins la pènc, mà tambèn dins l'ounour e
lou bouônur. Que de pensiès, que de souvenirs, que de
paraulos, que de pantais, realisas ou noun, i'an neissù...

... Des ans an passà despi lou sèro maladi (2)
que lai crios (3) dal gardo an dounà lai fèbres en bèn
d'aquelous que las an audios. Eirò, lou pais a repiha
soun àrio dal tèmp passà. Lou chantier a fini. L'aigo
de la Neito travèrso souto terro, tout lou territori
de Morai. De Bannairoc parton, devès la mar e devès loui
mounts, de cables charjas de courrènt. Mà plus de minos
que fahion tremoular lous enviroons, en qu'an tua ou
blessa mai d'un moraiol. Tout ès fini : plus d'Arabes,
de Russous, de Poulouneses, d'Espagnols, ou d'autres,
tous trabaïès dai chantiès.

Dai Moraiols, degù a fach fourtuno. Coumo an
gagnà, an despendu en ancuèi, sus lou mourre de tous,
veiriès uno tragico tristesso. Perquè ? Avès dejà devinà :
la rasoun. Perqué fau que demandon tourno (4) a la ter-
ro cèn que li dounavo avan, en aquelo terro qu'an tradi
(5) malgrà que lous agué toujours nourris. S'éron créugus
que si pouion toujours espassà d'élo e l'avion mesprisau.
Mà, èiro, avan de durbi lou sièu sèn de maire, e de li
fà'sentir la proufoundour dal sièu amour e la ounto de
lour pecà, la terro va si venjar. Sènso la jóio ni lous
ris de i'a dés ans, loui Moraiols an remparà lou chamin
dai campagnos. Lou couòr i'é rè, l'animo ès luègno.

:--:--:--:--:--:--:

*(1) Bambè : un grand nombre - (2) maladi : néfaste

(3) crios : les bans, les criées - (4) tourno : de nou-
veau - (5) tradi : trahi

SI VOTRE BANDE-ADRESSE
PORTE LA MENTION
CE NUMERO TERMINE VOTRE ABONNEMENT.
VOIR A L'INTERIEUR COMMENT VOUS
REABONNER"

Hé oui!
ça arrive
aussi!

n'hésitez pas

! il n'y a pas une
seconde à perdre

- et 1. prenez en main vos ciseaux
- et 2. découpez le bulletin ci-dessous
et remplissez le
- et 3. renvoyez le en joignant un
chèque du montant correspondant.
- et 4. attendez patiemment le prochain n°

et 5. vous pouvez poser vos ciseaux

BULLETIN D'ABONNEMENT

L.C.Q.B. R.N. 205. 06420 ST SAUVEUR/TINEE. CCP LE CARIBOU 2014 00 MUC

nom Prénom
n° rue ville département



Je souscris un abonnement
d'un an au cubersel que buie
normal 15F. mbs Ass le Caribou : 10^F, étranger : 20^F